

Reconnaissance

Le café 100% arabica de l'Irad, le meilleur au SIA de Paris

P.10



Sciences Watch

INFOS



400Fcfa

N°28 - Mars 2024

Journal bilingue

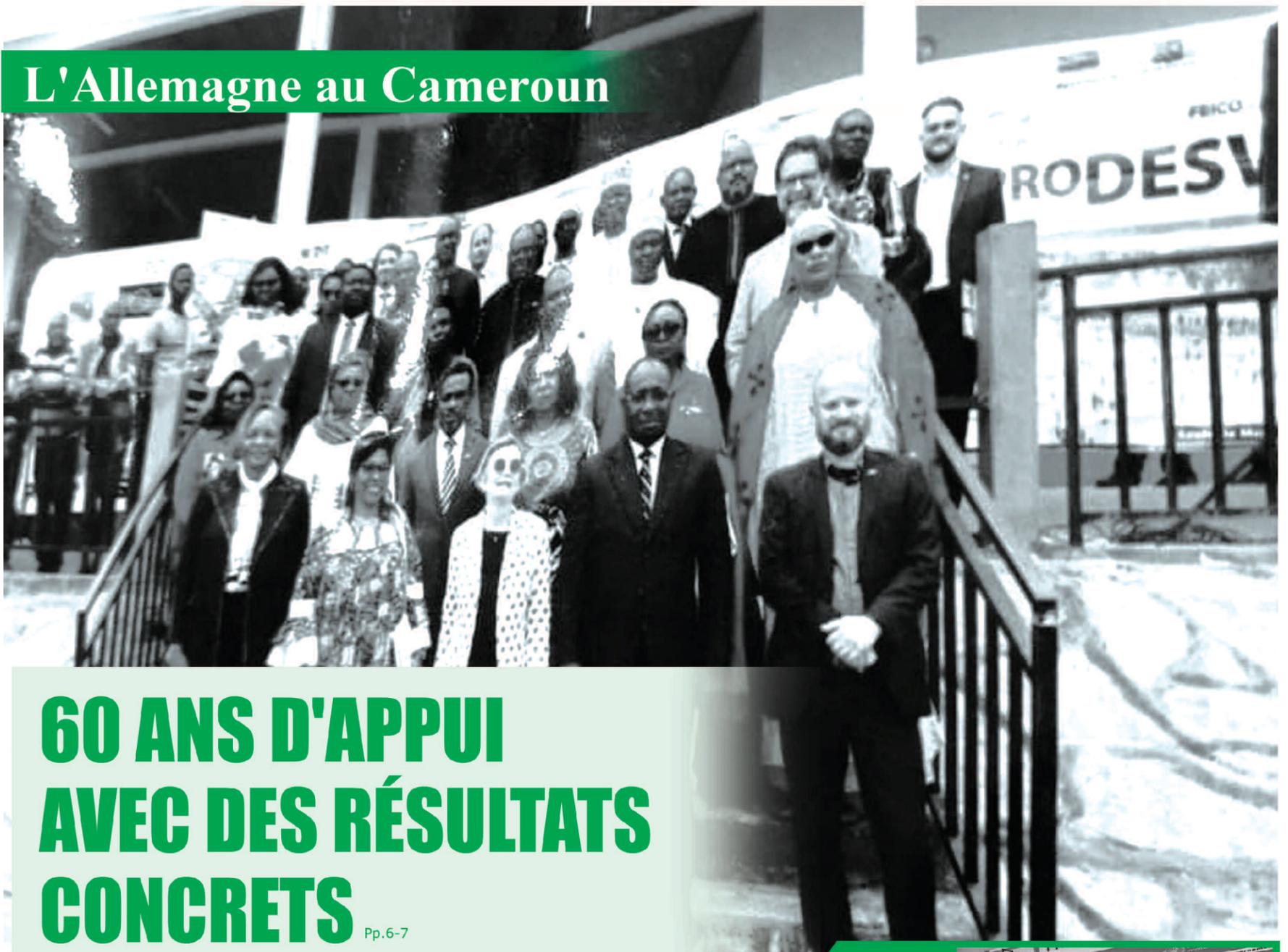
d'informations scientifiques

Directeur de publication (a.i)

Pierre Ulrich Edong

Récépissé N°151/RDPOP/SAAJP

L'Allemagne au Cameroun



60 ANS D'APPUI AVEC DES RÉSULTATS CONCRETS

Pp.6-7

Changement climatiques

Pourquoi intégrer des savoirs autochtones dans la lutte

P.2



Intelligence artificielle L'Afrique pour la prudence

P.5



Lutte contre les changements climatiques

Quelques extraits du plaidoyer des scientifiques Patrice Bigombe Logo et Dieudonné Toukéa pour l'intégration des savoirs autochtones dans les politiques climatiques des pays de l'Afrique centrale.

Les Cahiers du CIÉRA Numéro 22, juin 2023

De l'indispensable intégration des savoirs climatiques autochtones dans les politiques climatiques en Afrique centrale

Les pratiques de gestion durable de la biodiversité

Les techniques et règles de prélèvement des ressources dans la nature sont la chasse, la cueillette et la pêche. En effet, les chasseurs-cueilleurs passent la majorité de leur temps en forêt. Chez les Baka du Cameroun, les séjours en forêt sont de véritables expéditions qui se traduisent par des activités productives, d'initiation et de formation. C'est la pratique du molongo : une longue expédition de chasse et de cueillette dans la forêt au cours de laquelle les aînés transmettent les connaissances et les savoirs de la vie en forêt aux jeunes générations (Nguede Ngono 2020 ; Tchoumba et Nelson 2006). Ces activités résidentielles en forêt participent à la construction des savoirs et des maîtrises spatiales utiles à la gestion durable de la biodiversité. La forêt est délimitée en deux entités : un espace résidentiel et un espace culturel. Les règles qui gouvernent leur gestion établissent que la forêt est un milieu où chacun doit prendre librement les ressources dont il a besoin pour vivre. Il n'y a pas de propriété de la forêt : l'utilisation a plus d'importance que la propriété définitive de la forêt. Les ressources de la forêt appartiennent à tout le monde : on est propriétaire d'une ressource quand celle-ci est découverte, attrapée ou récoltée (Bigombe 2012). Chez les chasseurs-cueilleurs « Pygmées », les ethnies sont subdivisées en plusieurs patrilignages qui sont marqués par un « totem », c'est-à-dire un animal qu'aucun membre du lignage n'a le droit de manger (Bahuchet 1991 : 9). Le respect de cet interdit ainsi que la protection des espèces sacrées participent à la préservation de la biodiversité.

Les normes autochtones d'aménagement, quant à elles, renvoient à l'aménagement de la forêt et organisent la gestion en fonction de l'état du couvert forestier, de l'éloignement du village et des activités qui y sont pratiquées. Ce zonage traditionnel répartit la forêt en plusieurs espaces ayant leurs propres fonctions écologiques. L'aménagement met aussi l'accent sur la protection de certains arbres sacrés qui ne doivent pas être abattus ou dessouchés.

Les peuples autochtones subissent les effets de la variation des saisons consécutive aux changements climatiques (Amougou, Bigombe et Abomo 2019). C'est le cas des températures excessivement élevées, de l'assèchement des cours d'eau et des zones humides et de la diminution du débit des rivières et des fleuves. Ces variations mettent en péril leurs moyens d'existence et leur sécurité alimentaire. L'évolution des conditions météorologiques perturbe les activités de subsistance des peuples autochtones (Lelewal 2011 : 75). Pour s'y adapter, ils développent progressivement de nouvelles techniques culturelles, notamment l'adoption de la polyculture et de l'agroforesterie. (...) Ils recourent à l'agroforesterie, système qui consiste à associer des espèces d'arbres aux cultures de manière à favoriser des interactions mutuellement bénéfiques.

Les savoirs météorologiques autochtones

(...) Les chasseurs-cueilleurs « Pygmées » disposent d'un système traditionnel de prédiction du début et de la fin des saisons de pluies. Les Baka repèrent le début effectif de la saison des pluies à partir du début de l'apparition des chenilles comestibles à tête noire. Ces dernières apparaissent très régulièrement deux semaines avant que les pluies ne deviennent abondantes. S'il arrive qu'une pluie tombe au cours d'une période de l'année et que, sur les feuilles des arbres tels que le sapeli, l'ayous ou le fraké, les chenilles comestibles à tête noire ne prolifèrent pas encore, cette pluie est considérée comme une fausse pluie. Ce n'est que lorsque les chenilles commencent à proliférer sur les feuilles des arbres (saison des chenilles à tête noire) qu'ils prédisent l'arrivée des pluies. L'arrivée des pluies marque la fin de la saison des chenilles qui dure deux semaines (Fosso 2014).

Le repérage de la fin effective des pluies se fait aussi à partir des indicateurs naturels tels que l'apparition d'insectes (fourmis, termites, criquets, sauterelles, papillons) ou encore des libellules en bordure des cours

d'eau. Ce type de repères permet aux chasseurs-cueilleurs « Pygmées » d'identifier les périodes propices pour leurs activités agricoles et forestières afin d'éviter de semer très tôt ou de récolter trop tard et de perdre ainsi des semences ou des récoltes. Un autre savoir météorologique est la provocation des pluies pratiquée par les aînés Baka. Cette pratique se fait lorsqu'ils constatent que la pluie a mis beaucoup de temps avant de tomber. De même, lorsque les pluies sont abondantes et empêchent les communautés Baka de rester en harmonie avec leur forêt (cas d'inondations), certaines pratiques traditionnelles magiques permettent de bloquer les pluies. Seuls les initiés au Yeli et au Jengi peuvent participer au blocage ou à la provocation des pluies (Fosso 2014).

Les pasteurs nomades « Mbororo », quant à eux, dépendent des ressources naturelles des régions arides et semi-arides où la saison des pluies joue un rôle fondamental. Ils sont particulièrement sensibles aux variations météorologiques. À travers certains indicateurs naturels, ils peuvent prévoir la qualité de la pluie durant une saison donnée. À titre d'exemple, si certains oiseaux font leurs nids sur les branches basses des arbres, ils savent que la saison des pluies sera mauvaise. S'ils les font sur les branches hautes, elle sera bonne. Ces connaissances sont partagées oralement au sein des communautés (Hindou 2019).

Les pasteurs nomades « Mbororo » ont, en outre, une connaissance fine des saisons et de leur variation et utilisent divers indicateurs pour diagnostiquer les conditions météorologiques, établir des projections et aider à la prise de décision à l'échelle des communautés (UNESCO 2021). Ils possèdent un savoir détaillé pour prévoir le temps. Cela comprend la taille et la forme des fruits produits d'un certain palmier qui peuvent indiquer si l'année à venir sera bonne ou pas, l'abondance d'un certain lézard au printemps comme indicateur d'une bonne saison, le changement de la direction du vent de l'est à l'ouest, comme indicateur des précipitations qui dureront pendant des jours, et la présence d'une certaine espèce d'insecte signale l'arrivée prochaine des précipitations. Ces observations empiriques permettent aux pasteurs nomades « Mbororo » d'évaluer les aspects du temps qui sont importants pour leur mode de vie.

Les chasseurs-cueilleurs « Pygmées » et les pasteurs nomades « Mbororo » sont deux groupes de peuples autochtones d'Afrique centrale. Depuis des millénaires, ils vivent en harmonie avec la nature. Cette relation fusionnelle avec la nature a contribué à la formation de leurs savoirs sur le fonctionnement des écosystèmes, des milieux naturels et sur le climat. Alors que les savoirs autochtones et locaux sur la nature sont progressivement reconnus dans les instruments internationaux comme la Convention sur la diversité biologique et le Protocole de Nagoya et dans les politiques de développement des États d'Afrique centrale, comme en témoignent de nombreuses études récentes, ceux relatifs au climat tardent à l'être dans les politiques climatiques. Cet article pose ce problème et présente la reconnaissance et l'intégration des savoirs climatiques autochtones dans les politiques climatiques comme une ressource importante pour la lutte contre les changements climatiques en Afrique centrale. Dans la première partie, les auteurs proposent une typologie des savoirs climatiques des chasseurs-cueilleurs « Pygmées » et des pasteurs no-

mades « Mbororo ». Dans la deuxième, ils constatent l'indifférence des politiques climatiques aux savoirs climatiques autochtones et, dans la troisième et dernière partie, ils discutent des approches possibles de leur utilisation dans la lutte contre les changements climatiques en Afrique centrale.

L'indifférence des politiques climatiques des États d'Afrique centrale

En scrutant les politiques et les stratégies actuelles de lutte contre les changements climatiques des États d'Afrique centrale, notamment les contributions déterminées au niveau national et les stratégies nationales REDD+, on se rend compte que ces politiques climatiques sont presque toutes indifférentes aux savoirs climatiques autochtones. Elles ne mentionnent pas explicitement la prise en compte des savoirs climatiques autochtones dans la lutte contre les changements climatiques. L'absence de la notion de savoirs climatiques autochtones dans les contributions déterminées au niveau national (CDN) en Afrique centrale En vue de la tenue à Paris en 2015 de la vingt-et-unième Conférence des Parties (COP 21) de la Convention Cadre des Nations unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), les pays d'Afrique centrale ont pris des engagements pour contribuer à la lutte contre les changements climatiques à travers leur Contribution Déterminée au niveau National (CDN) (Eba'a Atyi et al. 2018 : 1). Ces CDN sont basées sur le principe de l'engagement volontaire des pays. Elles favorisent la coopération entre les pays pour atteindre, de façon coordonnée, des objectifs communs de lutte contre les changements climatiques. Ces objectifs doivent conduire à une réduction de 45 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) dès 2030, par rapport au niveau de 2010, afin de rester en dessous de la cible de 1,5 °C (Eba'a Atyi et al. 2018 : 1). Les CDN décrivent les objectifs de réduction des émissions de GES accompagnés de propositions de mesures d'adaptation. Ce document permet ainsi de communiquer sur les actions que les États Parties à l'Accord de Paris prévoient entreprendre pour lutter contre les changements climatiques. Les pays d'Afrique centrale se sont lancés dans cette initiative en soumettant leur CDN en 2015. Les pays devant soumettre de nouveaux CDN tous les cinq ans, ces pays ont révisé dès 2020 leurs CDN. En septembre 2021, le Cameroun a actualisé sa CDN. En octobre 2021, le Tchad, la RCA et la RDC ont mis à jour leur CDN. En 2021 également, la République du Congo a révisé sa CDN et, en juillet 2022, le Gabon a mis à jour sa CDN. Cependant, en parcourant ces documents on constate que le Cameroun, la République du Congo, le Gabon et le Tchad ne font pas allusion, dans leurs CDN, à la prise en compte des savoirs autochtones dans la lutte contre les changements climatiques. Les CDN de la RDC et la RCA quant à elles n'y sont pas indifférentes. La CDN de la RDC parle des peuples autochtones et mentionne même explicitement la notion de « savoirs traditionnels » dans les actions prioritaires d'adaptation dans le secteur des forêts.

En effet, le document prévoit « l'élaboration des projets de valorisation des ressources forestières avec les communautés locales et peuples autochtones en veillant sur l'application des dispositions légales » et la « valorisation des savoirs traditionnels des populations locales liés à la conservation des écosystèmes » (CDN, RDC 2021). La CDN de la RCA, quant à elle, fait mention de « la promotion d'un modèle de construction d'un habitat durable en lien avec la sédentarisation des populations autochtones Aka dans le contexte des changements climatiques » (CDN, RCA 2021). Le document va plus loin en parlant du « renforcement des pratiques agricoles résilientes » lorsqu'il aborde « le programme spécial d'adaptation pour les peuples autochtones » (CDN, RCA 2021). On peut ainsi comprendre que, bien que certains pays (RDC, RCA) prévoient l'intégration des savoirs autochtones et traditionnels dans les politiques climatiques, d'autres pays comme le Cameroun, le Congo, le Gabon et le Tchad trainent encore le pas. Qu'en est-il au niveau des stratégies nationales REDD+ ?

Ce travail s'est basé sur des données recueillies auprès des experts autochtones lors des ateliers de consultation tenus à Mbankomo, au Cameroun, et à Brazzaville, en République du Congo, et de la littérature.

Plan d'occupation des sols Arme contre l'accaparement des terres

Un guide pour simplifier la compréhension de cette approche auprès des groupes marginalisés est en gestation grâce au projet « Promotion d'une politique foncière responsable » de la GIZ.

Par Adrienne Engono Moussang

« Il est question d'amener les communes à mettre en place des plans de sensibilisation des populations. Nous devons continuer à sensibiliser. Il existe un guide national sur l'occupation des sols qui a été élaboré en 2015, nous avons participé à son élaboration. Notre contribution consiste à produire un document assimilable par toutes les couches de la population. Nous prévoyons même des images afin que chacun puisse voir les avantages et les inconvénients de tel ou tel projet qui vient s'installer dans le coin », relève Herman Mbouombouo. Urbaniste, il est l'un des deux experts ayant animé l'atelier de formation des formateurs sur l'élaboration des Plans d'occupation des sols. Une soixantaine de participants venus des communes de Nanga Eboko et de Yoko ont assisté aux travaux dans le cadre du projet « Promotion d'une politique foncière responsable (Profr) » de la GIZ.

« Les participants sont surtout issus des couches vulnérables : », précise Arielle Tapoko, Conseiller technique



des femmes, des jeunes, des déplacés internes et les Mbororos au Profr.

Le Plan d'occupation des sols (Pos) est un document d'affectation et les règles qui la régissent pour le moyen terme (10 à 15 ans). « Il définit le périmètre de chacune des zones d'affectation et édite, pour chacune d'entre elles, les règles, les restrictions et servitudes particulières d'utilisation du sol. Il est approuvé par arrêté préfectoral, après délibération du conseil municipal et avis des services locaux d'urbanisme ou ceux chargés des questions urbaines selon le cas,

dans les conditions fixées par voie réglementaire », à en croire Dr Martin Luther Djatcheu, urbaniste, formateur. Afin de favoriser l'appropriation de ce document ainsi que d'autres comme les Plans locaux d'aménagement et de développement durable des territoires (Pladdt), les Plans d'utilisation et de gestions durable des terres (Pugdt) et les Plans communaux de développement (Pcd) et de procédures, la Coopération allemande, à travers le ministère allemand de la Coopération économique et du développement (BMZ) finance à concurrence de qua-

tre millions d'euros, le projet Profr sur une durée de trois ans. Il est exécuté sous la tutelle du ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires foncières (Mincaf).

Objectifs du développement durable (ODD)

Il faut relever que le Cameroun, à l'instar d'autres pays du monde, s'est engagé pour la restauration des terres dégradées et la préservation des couverts forestiers. Au moins 12 millions d'hectares de terres dégradées doivent être restaurés d'ici 2030 ; en même temps, le pays, partie prenante des Objectifs du développement durable (ODD) doit combattre l'extrême pauvreté des populations ; surtout les plus marginalisées (les femmes, les jeunes, les déplacés internes et les Mbororos). L'accès à la terre reste alors une condition indispensable. A l'ère de la multiplication des conflits fonciers dans les villages, il est important que des outils adéquats soient rendus disponibles afin de permettre aux uns et autres de trouver leur compte de manière juste et équitable.

Ce qui peut expliquer l'en-

gouement des participants aux ateliers. « Nous avons eu une forte implication des participants très actifs qui sont au courant de beaucoup de choses qu'ils ont partagées. Ce que nous souhaitons c'est qu'ils repartent et partagent ce qu'ils ont appris lors des ateliers avec les autres. Après ces ateliers avec les acteurs des communes de Nanga Eboko et de Yoko, nous allons, en collaboration avec le ministère de l'Habitat et du Développement urbain, validé un guide simplifié pour les communes », indique l'urbaniste.

Le Secrétaire général de la commune de Nanga-EBoko, Joseph Fouda, insiste sur la nécessité de sensibiliser. « Nous n'avons pas attendu l'atelier pour sensibiliser nos populations sur le Plan d'occupation des sols qui existe depuis 2015. Elles ont été sensibilisées à cette époque mais comme la population se renouvelle, il faut bien encore communiquer sur ces documents et sur ces procédures. Avec les représentants des chefs qui ont suivi les travaux d'Obala, il y aura des séances de vulgarisation », projette-t-il.

Kenneth Jigem

Contre vents et marées

Parti de son Ndunga Mantum natal dans la région du Nord-ouest, le jeune cultivateur se bat pour son intégration à Nanga-Eboko dans le Centre.

Par AEM



Depuis 2016, Kenneth Jigem, natif du département du Donga Mantung, dans la région du Nord-ouest, s'est établi dans un village de l'arrondissement de Nanga-EBoko, région du Centre. Quelques mois avant le début de la crise socio-politique baptisée « crise anglophone ». Il obtient trois hectares de terrain auprès du chef du village. « Le terrain m'a été vendu à 70.000Fcfca l'hectare. Comme mes moyens ne me permettaient pas de payer tout cela en espèce, j'ai complété en débroussaillant une parcelle de terre du vendeur. Mais, je dois encore compléter les frais pour l'abandon des droits coutumiers et la nourriture de la famille », renseigne ce dernier. Pour Kenneth Jigem, devenu « l'ambassadeur » de sa communauté dans l'arrondissement de Nanga-Eboko et qui a participé à l'atelier de formation des formateurs sur l'élaboration des Plans d'occupation des sols. « C'est un grand privilège d'être ici aujourd'hui. C'est le deuxième atelier auquel je participe après celui qui avait été organisé à Ntui sur le titre foncier. Ce sont des occasions d'apprentissage très déterminants

qui nous permettent de repartir avec ce que nous pouvons partager avec nos frères », affirme-t-il. « Nous sommes une trentaine dans ce village qui est notre nouvelle terre, venus d'un même village. Nous produisons le maïs et nous nous sommes lancés dans la culture du cacao. Nous avons plusieurs défis à relever. Ce qui fait qu'il y a des frères qui sont arrivés à vouloir vendre leur parcelle pour aller s'installer ailleurs. Mais je leur demande souvent s'ils pensent pouvoir trouver ce paradis qu'ils recherchent là-bas, étant donné que ma tentative dans le Mbam et Inoubou et le Mbam et Kim n'a pas marché. Mon argent m'a été rétrocédé à cause des mésententes entre les propriétaires du terrain ». C'est dire que tout n'est pas rose pour lui et ses frères « anglophones ». « Le manque de main d'œuvre ; étant donné que tout le monde est occupé par ses champs, nous prenons beaucoup de temps pour cultiver et au moment où nous semons, la période n'est plus favorable pour le développement du maïs, par exemple. Conséquence, le rendement ne suit pas tandis que le propriétaire terrien qui attend l'argent de la location de la

parcelle n'accepte pas de moratoire », déplore-t-il. Une autre difficulté, pas des moindres, réside dans l'acceptation et l'adaptation. « La mentalité de certains fils et filles du village qui pensent que, comme nous ne sommes pas du coin, nous ne devons pas bénéficier de certains privilèges. Cela tend à nous décourager, or nous pensons que les maisons que nous construisons et les champs que nous créons contribuent énormément au désenclavement et au développement du village et aucun de nous n'ira dans le Donga Mantung avec cela », dénonce Kenneth.

Kenneth Jigem entrevoit cependant l'avenir avec optimisme. « Les leçons apprises au cours des ateliers comme celui-ci nous éclairent et l'école bilingue créée il y a quelques années va aider les enfants à se former sur le vivre ensemble. On pourra envisager un avenir radieux dans la cohabitation des Camerounais », se flatte celui qui lance un appel en direction des autorités, des populations et des rebelles pour l'arrêt des hostilités. « Je vais presque chaque année au village dans le Nord-ouest mais avec la peur », signale-t-il.

Réalité implacable

Des femmes toujours à la recherche des droits

En plus, la terre est aussi souvent ce qu'elles perdent dès la perte du conjoint, alors qu'elles sont les plus affectées par le changement climatique.

Par Cérés Belinga

Madeline B. était loin de s'imaginer qu'elle serait réfugiée après le décès de son partenaire. Elle qui n'avait aucun souci de terre du vivant de ce dernier. La travailleuse acharnée qui vivait décemment du fruit de la terre qu'elle savait bien dompter avec ses bras a, en quelques jours seulement, perdu ses cultures détruites par un cousin de son mari. Ce dernier l'a subitement accusée d'avoir occupé la parcelle de son épouse. La veuve a tout perdu ; elle s'est transformée en mendicante dans son propre village. Obligée de recommencer à zéro. Elle devait en même temps chercher les moyens de survie et envoyer ses quatre enfants à l'école. Elle va donc se livrer à la débauche. La question de l'accès à la terre devient de plus en plus un casse-tête dans les villages. Et elle prend plus d'ampleur pour certaines couches vulnérables que sont les femmes, les veuves, les peuples autochtones.

Le mal est encore profond dans les villages riverains des agro-industries. Les cris du trio Sidonie Essomba du village Mbede dans l'arrondissement de Lokoundje, région du Sud, Marie Noëlle Etonde de Souza, dans le

département du Mounjo, à 30 kilomètres de Douala, région du Littoral et Marie Bokally Matsinde épouse Zeh de Niété dans l'Océan, région du Sud, vont grandissants pour l'accès à leurs terres, occupées par des agro-industriels. « Nous voulons voir les agro-industries libérer « les espaces vitaux » pour nos activités », scandaient-elles. Elles clament être en manque d'espace pour mener leurs activités, principalement l'agriculture dont elles tirent l'essentiel de leurs revenus. Les cultures à grande échelle de l'hévéa, du palmier à huile, entre autres, d'importantes surfaces leur ont été « arrachées » et continuent même de l'être au profit des promoteurs de ces plantations, sans compensation et en violation des clauses de départ. Les promoteurs de l'agro-industrie auxquels il est difficile d'accéder n'ont pas libéré les six kilomètres d'espace vital aux riverains pour leurs cultures, comme initialement prévu. Les populations de Souza qui attendent toujours de cette entreprise la libération d'un espace de 20 000 hectares tel que le stipule le « cahier de charges » subissent des abus divers, selon Marie Noëlle Etonde qui soupçonne les



autorités traditionnelles d'être parfois de mèche. « N'ayant plus de terres pour cultiver, des femmes sont obligées de traverser les installations de cette agro-industrie pour aller très loin cueillir les feuilles d'okok (Gnetum africanum, de son nom scientifique... Ndlr) ».

Elle relève que faute de terres, elle et ses sœurs, parce que reuuant le même sol chaque année, font face à l'infertilité et aux attaques des cultures. « Lorsqu'on plante deux hectares de manioc, il arrive qu'un hec-

tare entier pourrisse », se plaint-elle.

La situation n'est guère reluisante à Souza. « Nous ne faisons plus d'aussi grands rendements qu'avant. Nos cultures pourrissent », se lamente Marie Noëlle Etonde. Riveraine d'une plantation de palmier à huile présente là-bas depuis 1974.

Comme la plupart des populations riveraines des agro-industries, les trois dames clament que leurs eaux sont affectées par les produits (pesticides) utilisés par les exploitations agricoles.

« Nos eaux sont polluées, nos terres dégradées. Nous nous disons que ce sont les engrais déversés par ces agro-industries qui sont à l'origine de tout cela », suspecte Marie Noëlle Etonde.

Accès aux soins de santé

Des déclarations régulièrement entendues dans l'opinion mais qu'aucune autorité compétente en la matière ne songe infirmer ou affirmer. Les résultats des prélèvements des entités comme le Centre pour l'environnement et le développement sont en cours de diffusion.

L'arrivée de Camvert à Niété suscite tout de même quelques espoirs parce qu'à en croire Marie Bokally Matsinde épouse Zeh, cette entreprise essaie de coopérer avec les populations. Cependant, il se pose encore le problème de leur accès aux soins de santé. « Quand l'un des nôtres tombe malade, nous sommes obligés de parcourir 18 kilomètres pour trouver un hôpital à Kribi. Et pourtant l'agro-industrie qui est installée chez nous dispose d'un centre de santé pour ses employés », se désolait-elle. Des déclarations restées sans aucune réaction des entreprises incriminées qui ont gardé le silence.

Investissements en Afrique

Rien de durable sans la femme

Défenseurs de l'environnement et des droits de la gent féminine appellent à la réorientation des projets pour promouvoir la durabilité.

Par Nadia Abiyé M



Barbra Kangwana est une jeune militante kényane pour le climat. A l'occasion de la célébration de la Journée internationale des droits de la femme, voici ce qu'elle pense : "les investissements durables impliquent de revenir à l'essentiel. Cela signifie qu'il faut reconnaître que les jeunes femmes ont un rôle essentiel à jouer dans l'élaboration des politiques et qu'elles ne doivent pas être considérées uniquement comme vulnérables, mais comme des agents du changement. Leur

donner les moyens d'agir et investir en elles serait essentiel pour façonner notre avenir". En République démocratique du Congo, où les femmes participent activement à la protection des écosystèmes forestiers vitaux, Bonaventure Bondo, coordinateur du Mouvement des jeunes pour la protection de l'environnement (Mjpe), relève pour sa part que les cultures maraichères constituent la principale source d'approvisionnement alimentaire à Kinshasa. Ces activités, essentiellement menées par

des femmes, ont été durement touchées par les conséquences de la crise climatique, ce qui a mis à mal leurs moyens de subsistance.

Mbong Akiy Fokwa Tsafack, de Greenpeace Afrique, indique que : "les investissements en faveur des femmes qui ne sont pas conçus en tenant compte de leur durabilité sur le long terme ne sont tout simplement pas complets. Les femmes sont les piliers de nos familles et de nos communautés ainsi que les gardiennes de notre environnement, et investir dans leur bien-être est l'investissement le plus rentable que nous puissions faire pour sauver la planète". "J'exhorte les dirigeants à donner la priorité aux politiques qui protègent les droits et les moyens de subsistance des femmes. L'adoption de cadres juridiques mondiaux solides, tels que les traités sur les matières plastiques et les combustibles fossiles, contribuera grandement à résoudre la triple crise planétaire de la pollution, du changement climatique et de la perte de biodiversité", a déclaré Mbong, soulignant que ces décisions peuvent avoir des

conséquences importantes sur la sécurité économique des femmes et sur leur accès aux ressources.

Sur les lignes de front africaines, les femmes à la périphérie du développement font entendre leur voix pour mettre en évidence leurs besoins et défis spécifiques. Diaba Diop, présidente de REFEPAS, un groupe de femmes travaillant dans la pêche artisanale au Sénégal, a réitéré la nécessité d'être incluses dans les processus de prise de décision lorsque les politiques affectent directement leur travail. "Nous sommes confrontées à de nombreux défis, notamment un accès limité au financement, la diminution des stocks de poissons, des conditions de travail précaires et le fardeau supplémentaire du changement climatique. Investir dans le soutien de ces femmes permettra non seulement de les élever, mais aussi de s'assurer que l'économie sénégalaise bénéficie de leurs contributions inestimables", a déclaré Mme Diop.

"Les femmes sont les premières victimes des effets du changement climatique, car leurs activités principales en sont affectées. En cette journée internationale de la femme, il est important pour nous de faire entendre la voix de ces femmes vulnérables et de les impliquer dans la recherche de solutions à la crise climatique", a déclaré Bonaventure Bondo.

Crise climatique

L'augmentation de températures dans la plupart des zones de pâture a causé de nombreux conflits entre agriculteurs et éleveurs et entre éleveurs et pêcheurs. Selon le Haut-Commissariat de Nations unies pour les réfugiés (Hcr), dans cette région du Sahel, l'augmentation des températures est 1,5 fois de plus que la moyenne mondiale et que 80 % des terres agricoles sont dégradées. Au cours des 60 dernières années, la surface du lac Tchad, dont la rivière Logone est l'un des principaux affluents, a diminué de 95 %. 44 décès et 111 blessés ont été enregistrés. 48.000 personnes ont trouvé refuge dans 18 sites urbains de N'Djamena, la capitale du Tchad, et 37.000 personnes sont dispersées dans 10 sites ruraux le long de la rive tchadienne du fleuve Logone. Ces conflits ne se limitent pas que dans le septentrion. Ils sont de plus en plus récurrents au Centre, à l'Est, etc. Bien qu'avec des bilans moins violents.

Intelligence artificielle Oui, mais avec beaucoup de prudence

Des experts en conclave à Yaoundé au Cameroun, du 04 au 06 mars 2024 ont examiné les avantages de cette technologie, mais aussi, ses inconvénients.

Par AEM



Presqu'un millier d'intelligences humaines pour éplucher « les nouvelles frontières des médias africains : l'intelligence artificielle (Ia) » à Yaoundé, au Cameroun. Une conférence de trois jours (du 04 au 06 mars) à laquelle René Emmanuel Sadi, le ministre de la Communication, a représenté Paul Biya, le président de la République. Des travaux organisés par l'Union africaine des radiodiffusions, l'Organisation des Nations unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) et leurs partenaires. Thierry Warin, Pr de Data science for Global transformation à HEC Montréal indique que: « L'intelligence artificielle

est une discipline académique qui va dominer le monde. Elle existe depuis longtemps et s'appuie sur des approches inductives. Ce ne sont pas des robots, pas des algorithmes mais des données. Les données c'est là où se trouve l'argent ; Pour ce qui est des médias, on écrit des articles qui deviennent des données d'affaires qui sont utilisées par d'autres pour créer des contenus. » Il avertit qu'il y a des gens qui peuvent générer des contenus, qui donnent de la fausse information. « L'on peut utiliser l'Ia de façon positive ou négative. A l'avenir, certaines compagnie peuvent nettoyer des contenus et faire gérer des données par des privés »,

souffle-t-il. Il y a une très fine couche d'air ; en ce moment, nous sommes l'humanité la plus avancée en termes de technologies. Nous avons des chances extraordinaires avec ces outils pour développer des bonnes choses pour l'humanité. Il y a une Ia éthique et une industrie de l'Ia non-éthique. Que faire pour que les médias ne soient pas des dépotoirs et des diviseurs des fausses informations ? Vincent Roux Light, rédacteur-en-chef de France Media - Monde relève que la tâche ne sera pas aisée pour les journalistes. « La lutte contre les Fake-news sera un peu compliquée mais il y a des outils qui existent, la

fonction du journaliste sera cruciale dans la vérification de l'information ». Il convient alors, pour chaque média, de définir un cadre. C'est bien ce qu'a fait le groupe France Média Monde qui s'est doté d'une charte de bonnes pratiques. « La chaîne d'utilisation de l'Ia ne peut être qu'un humain plus une machine. L'Ia peut aider à la production éditoriale mais ne saurait se substituer à l'équipe éditoriale. Elle ne saurait être utilisée pour générer des contenus. Lorsqu'elle est utilisée pour brouiller la voix par exemple dans un reportage, il faut l'annoncer avant le passage de l'élément en question », souligne-t-il. Le rédacteur-en-chef de France Média Monde conseille la mise à niveau des professionnels des médias. Etant donné que l'Ia va transformer tous les métiers et que, responsabilité et transparence seront incontestablement les deux maître-mots de l'intelligence artificielle.

A qui profite l'intelligence artificielle ?

« L'intelligence artificielle appartient à celui qui construit pour lui-même pour son propre intérêt », lance Constant Nemale, Président directeur général d'Africa 24. Pour sa part, l'intelligence artificielle

vient amplifier l'écart qui existait déjà. « Il y a trois ans, les médias européens se sont ligüés contre les utilisateurs de leur contenu, les gouvernements s'en sont mêlés et ils avaient obtenu de se faire reverser une quote-part ».

« Mais les contenus africains continuent d'être utilisés gratuitement. L'Afrique, avec 1,8 milliard d'habitants est un cobaye du numérique alors qu'elle paie plus pour les services du numérique. Il faut savoir monétiser nos contenus ; nous consommons ce que les autres nous vendent » déplore-t-il.

« L'Ia n'est pas seulement un atout, un avantage, c'est aussi un défi qu'il faut tourner en sa faveur. A Africa 24, il est interdit d'utiliser l'intelligence artificielle pour créer des données. Il faut toujours recouper l'information auprès de plus d'une source même si elle vient d'ailleurs. Pour certains, il faut des lois et une réglementation pour régir l'Ia, travailler avec les pouvoirs publics, les jeunes et les ministères de tutelle », avise Constant Nemale. Le Pr Emmanuel Pondi propose la mise en place d'un certain nombre de préalables dont les langues africaines pour que l'Afrique soit véritablement présente au rendez-vous du donner et du recevoir de l'Ia.

Cyber-sécurité

Cybermuk Cybersecurity Consulting & Training à l'écoute

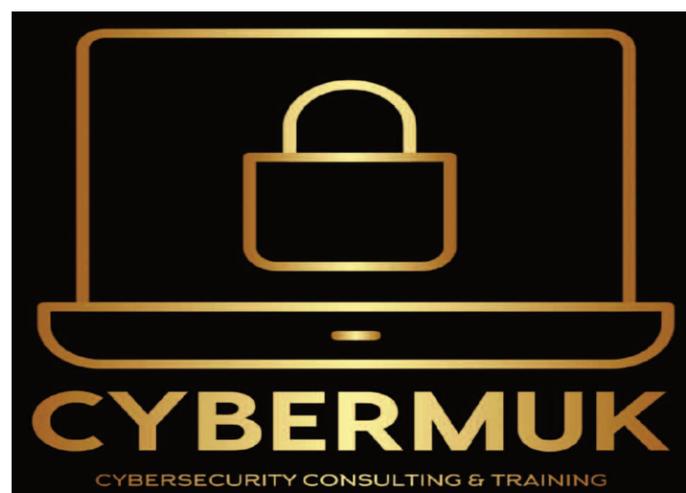
L'entreprise créée il y a un an par Kevin Mukam, jeune Camerounais résidant aux Etats-Unis, a même déjà offert ses services au géant Google.

Par Minougli

Kevin Mukam est un de ces jeunes qui portent haut les couleurs du Cameroun, son pays. Depuis une année, il a créé une entreprise, Cybermuk Cybersecurity Consulting & Training, qui offre des conseils et des formations sur la cyber-sécurité. Soixante personnes dont 65% de femmes ont déjà bénéficié des services de cette entreprise aux Etats-Unis et au Canada. En octobre 2023, Kevin Mukam et son équipe ont eu l'insigne honneur d'apporter leur expertise au géant mondial du digital Google. « C'est encourageant pour nous

parce qu'à côté des autres entreprises, nous avons accompagné Google (Highlight) », s'est-il réjoui face aux caméras d'une chaîne de télévision camerounaise. En séjour au Cameroun, le jeune Mukam veut se rendre utile pour ses frères du pays et du continent africain. Surtout que la cyber-sécurité qu'il définit comme protection du digital s'impose aujourd'hui pour tout le monde. « Il s'agit de protéger les mots de passe, les données des entreprises et les données personnelles », précise-t-il. Kevin Mukam ramène la

cyber-sécurité à trois mots-clés : la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité. « La confidentialité signifie que le message envoyé parvienne uniquement à celui auquel il a été destiné. Pour l'intégrité, l'information doit parvenir comme elle a été envoyée sans déformation et lorsque vous êtes sollicités, vous devez être disponibles », soutient-il. Pour l'instant, la formation de Cybermuk Cybersecurity Consulting & Training est disponible essentiellement en anglais. « Le programme est en cours de traduction pour ceux qui travaillent en fran-



çais », dit l'entrepreneur. La formation se déroule en dix (10) semaines et s'adresse à toute personne maîtrisant l'anglais, et le français dans les prochains jours, en disposant d'un ordinateur et d'une connexion. A cela,

Kevin Mukam ajoute l'assiduité et l'engagement personnel, étant donné que les cours sont dispensés via zoom. Les modalités peuvent s'obtenir à l'adresse : info@cybermuk.com.

Présence fructueuse L'Allemagne au Cameroun

Un appui adossé sur la Stratégie nationale de développement pour l'épanouissement des populations et l'atteinte des Objectifs de développement durable.

Par Mayva Saha



La 9ème édition du Salon international de l'Entreprise, de la Petite et Moyenne Entreprise et du Partenariat (Promote) de Yaoundé s'est tenue du 17 au 25 février 2024. Pour la circonstance, entreprises publiques, privées et parapubliques, ainsi que des organisations internationales, ont exposé leur savoir-faire au Palais des Congrès de Yaoundé. La Coopération allemande en a saisi l'occasion, non seulement pour promouvoir le dialogue sur le développement durable, mais également pour faire le bilan de ses 60 années

d'existence de Cameroun.

La Coopération allemande est présente au Cameroun via l'ambassade d'Allemagne, la GIZ, la KfW et la BGR. D'une volonté commune de développement durable, et dans le souci de travailler au profit des populations, elle accompagne le pays dans l'atteinte des objectifs de sa SND-30. Cette collaboration s'illustre à plusieurs niveaux, notamment à travers un appui technique et financier dans différents domaines. De façon concrète, il s'agit de la

promotion, promotion de paix et prévention des conflits, qui vise essentiellement à soutenir le processus camerounais de décentralisation, de la réforme des finances publiques et le renforcement des capacités des acteurs clés notamment les communes ; la Gestion durable des ressources naturelles ; travaillent à la préservation des aires protégées et des forêts à travers la conservation et l'exploitation durable et inclusive au profit des populations riveraines. Le Développement rural quant à lui, vise à garantir la sécurité alimentaire et d'accroître les possibilités d'emploi et de revenus pour une agriculture durable et productive, tout en assurant la durabilité sur le plan social et environnemental. Le pôle Santé, protection sociale et politique démographique, vise à faciliter l'accès aux services de santé de qualité pour les femmes et les enfants afin qu'ils soient davantage à leur portée, précisément grâce à l'appui du programme chèque santé. Par ailleurs, le Salon Promote était l'occasion pour les entreprises allemandes de découvrir les entreprises locales en vue d'un renforcement durable des partenariats.

Genre

L'autonomisation des femmes

Elles représentent 48% des 1883 personnes soutenues dans l'entreprenariat par l'Allemagne

Par Mayva Saha



Dans son pôle Bonne gouvernance, décentralisation, paix et cohésion sociale, la Coopération allemande a, en 60 ans de collaboration, mené un ensemble d'activités contribuant au développement du Cameroun. Ceci avec un accent particulier sur la gent féminine. À date, ce sont 1883 personnes soutenues dont 48% entrepreneures femmes ; 3430 emplois créés et soutenus dont 44% des nouveaux emplois créés pour

des femmes. Environ 1455 personnes, dont 868 femmes et 588 hommes ont vu leurs revenus augmenter.

Par ailleurs, la Coopération allemande a effectué des sessions de coaching ; mobilisé un investissement conjoint pour la diaspora et les entrepreneurs, d'un montant de 2 837 988 euros, soit un peu plus de 1,8 milliards de Fcfa. Depuis 2012, 70 entreprises ont été accompagnées par la Coopération allemande

et près de 40 projets de développement à but non lucratifs des associations de la diaspora, financés.

En termes de gouvernance, 11 493 personnes dont environ 40% de femmes et 60% d'hommes ont participé aux processus de prise de décision avec le soutien de la Coopération allemande ; sept projets ont été développés en partenariat avec des villes, représentant un investissement potentiel de 27 430 000 euros, soit environ 18 milliards Fcfa. Plus de 200 élus locaux et cadres municipaux ont participé à des sessions de renforcement des capacités et des échanges entre villes. Aujourd'hui, plus de 600 000 personnes bénéficient d'un accès aux services administratifs améliorés dans cinq communes dans la région du Sud-ouest, trois communes dans la région du Nord et six communes dans le Littoral. Toujours dans le cadre de cette coopération, 59 504 personnes ont bénéficié d'infrastructures nouvellement créées ou améliorées, en eau potable ; 67 924 personnes ont accès aux services ou applications TIC ;

Chaine de valeur 79 transformateurs des produits agroalimentaires formés

48 jeunes de 35 ans au plus de huit communes du septentrion ont bénéficié d'un soutien pour la transformation artisanale des produits agricoles.

Par Mayva Saha

Le développement rural est un des axes prioritaires. Les pertes post-récoltes, du fait des difficultés de conservation des produits agricoles sont un problème que rencontrent la plupart des paysans au Cameroun. Pour y apporter une solution concrète, l'Allemagne a accompagné six entreprises de transformation des produits locaux et 79 transformateurs des produits agroalimentaires de manière semi-industrielle, dont 49 femmes et 48 jeunes de 35 ans ou moins. Elle a soutenu la transformation au niveau artisanal dans huit communes du septentrion dont Ngaoundéré 3ème, Ngong, Mayo-Oulo, Kaélé, Lagdo, Tobouro, Bibémi et Mbé.

La Coopération allemande a par ailleurs, procédé à la formation de 707 transformateurs sur les bonnes pratiques de transformation, principalement à l'extraction d'huiles végétales telles que l'arachide, le sésame, le beurre de karité, le neem ; la fabrication du charbon écologique et à la transformation de tubercules en farine. Egalement, elle a procédé à la structuration des entrepreneurs artisanaux en 24 coopérations. En vue de renforcer le financement agricole pour les producteurs en zone rurale, la Coopération allemande a contribué au développement de plusieurs modèles économiques dans différentes chaînes de valeurs, rendant ainsi l'activité des coopératives bancable auprès des Emf. Jusqu'en septembre 2023, la Coopération allemande a contribué à la création de 485 nouveaux emplois. À date, le chiffre d'affaires des entreprises accompagnées dans le secteur a connu une hausse de 130% en moyenne. Pour ce qui est de la gestion durable des ressources naturelles, la Coopération allemande a mis sur pied 25 coopératives réparties sur le territoire national et essentiellement portées par des femmes. Il s'agit, notamment de cinq coopératives produits forestiers non ligneux et une union des coopératives produits forestiers non ligneux dans la région de l'Extrême-Nord ; huit coopératives dans la région du Nord ; six dans la région de l'Est ; trois dans la région du Centre et deux dans la région du Sud-ouest.

Promotion de la santé

Environ 7795 chèques santé vendus à l'Est et au Sud

Le logiciel Open Imis a été vulgarisé auprès de 1 331 personnels des niveaux central, régional et opérationnel dans le cadre de la couverture santé universelle

Par Mayva Saha



Le pôle Santé, protection sociale et politique démographique de la Coopération allemande a activement contribué au développement des services sanitaires au Cameroun. Dans le cadre de leurs activités, 266 formations sanitaires ont été accréditées au chèque santé réparties dans 27 Districts dans les régions de l'Est et du Sud. L'on comptabilise 7795 Chèques santé vendus par les formations sanitaires accréditées dans ces deux régions. Pour contrôler le boom démographique, 1 564 prestataires de services de santé ont été formés à l'utilisation de méthodes modernes de

contraception. Sur ce point le Projet de planification familiale et appui au système de santé et de résilience (Propassar) est essentiel. « Le projet vise essentiellement la formation des ressources humaines dont les médecins, infirmiers, agents de santé ; et la livraison des médicaments dans les formations sanitaires reculées du pays. Il accompagne les fonds régionaux pour la promotion de la santé à remplir leur rôle dans la chaîne d'approvisionnement et dans la mise en œuvre des projets liés à la promotion de la santé au Cameroun », a mentionné Corinna Fricke. Par ailleurs, 628 agents de santé communau-

naires formés à l'application des méthodes obstétricales et les soins prénataux et postnataux ; 877 personnels de santé ont reçu une formation en logistique de l'approvisionnement en médicaments et plus de 2 625 prestataires et autres responsables du domaine de la santé ont été formés à la gestion de qualité et l'analyse des données via le logiciel DHIS2.

Outre cela, 304 ordinateurs, 270 tablettes et 300 téléphones ont été mis à la disposition de divers acteurs du secteur de la santé dans le cadre de la contribution de la Coopération allemande à la résilience du système de santé par la digitalisation ; 1 331 personnels de santé du niveau central, régional et opérationnels ont été formés à la version couverture santé universelle (CSU) du logiciel Open Imis, soit 460 formations sanitaires réparties dans les 10 régions du Cameroun. Selon Corinna Fricke, « les formations en application des méthodes obstétricales, en soins prénataux et postnataux ont pour objectif de lutter contre la mortalité infantile et néonatale dans la partie septentrionale du pays ».

Contre la malnutrition

A travers son projet "Lokale" entre 2020 et 2023

L'Allemagne a contribué à la prévention des décès dans de nombreuses communes du Cameroun.

Par Iris Engono



Les impacts néfastes du Covid-19 étaient importants dans plusieurs pays dont le Cameroun. Pays qui était déjà affecté par l'insécurité alimentaire dans les régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-nord, du Nord et de l'Ouest. L'Enquête nationale sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle (Ensan), réalisée en septembre 2020 auprès de 9.959 ménages des dix régions a montré que l'on est passé de 12, 8% en 2019 à 20.4% en 2020 à cause du Covid-19.

Une situation alarmante qui va susciter l'appui de l'Allemagne au travers du Projet « Fostering Local Governance for Quality Health and Nutrition in Covid-19 Era » (Lokale) qui signifie local en allemand. Ce projet de la GIZ qui va se déployer en deux phases dans des communes les plus touchées. De 15 mairies (Dir, Ngaoundal and Tibati - Bayangam, Bandjoun, Bayangam, Demdeng, Bafang, Bana, Banka, Bazou, Tonga, Bangangté, Foubot) à la première phase, Lokale s'est élargie à 23 communes lors de la deuxième phase avec l'ajout de Ngaoundéré, Dang, Bafoussam2, Batie, Bertoua 1, Kette, Ouli et Garoua Boulai. Lokale qui visait à encourager les bonnes pratiques pour la promotion de la santé et de la nutrition afin de minimiser les impacts du Covid-19 a été mis en route grâce à une collaboration gouvernement camerounais, élus locaux, Coopération allemande, Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (Feicom) Peerss et Helen Keller International.

La lutte contre la malnutrition est un défi à l'échelle mondiale. D'ailleurs pour y arriver, les Nations-Unies ont entièrement consacré l'Objectif de développement durable (Odd) N°2 et des parties des Odd 1, 3, 4, 6 et 8 à cette cause. Elle est l'une des cinq premières causes de mortalité chez les enfants de zéro à cinq ans et elle est la cause de certaines maladies chroniques. Au 23 février 2022, le ministère de la Santé publique faisait état de 119107 cas de Covid-19 confirmés pour 1920 décès et 116957 personnes guéries.

Réchauffement climatique

83 693 tonnes d'émission de gaz carbonique (Co2) évitées

Par Cérés Belinga

Le Programme d'appui à la mise en œuvre de la stratégie de développement du secteur rural volets forêt environnement (ProPfe) a accompagné le gouvernement camerounais dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Le ProPfe, programme de la GIZ mandaté par le ministère fédéral allemand pour l'Économie et la Coopération au développement (BMZ), a été mis en œuvre dans cinq régions (Centre, Est, Extrême-nord, Nord et Sud-ouest) du Cameroun entre le 1er janvier 2016 et le 31 décembre 2019. « L'amélioration de la gouvernance forestière décentralisée, la gestion et la

valorisation durables des ressources naturelles et des écosystèmes, l'amélioration de la capacité institutionnelle et de la coordination inter-acteurs avec les secteurs connexes », en étaient les principaux objectifs. Le but premier était d'accompagner le Cameroun dans la réduction du manque de traçabilité dans le bois exploité malgré la mise en œuvre des Accords de partenariat volontaire (Apv/Flegt) qu'il avait signés. Quatrième pays à adopter le cadre stratégique de restauration des terres, le Cameroun a enregistré des avancées remarquables au cours des quatre années

d'exécution du ProPfe dont celles en termes d'amélioration des prestations des services déconcentrés étatiques pour la préservation et la gestion durable des forêts et de la biodiversité. Les recettes des communes ont pu augmenter de 27,5%. 83 693 tonnes d'émission de gaz carbonique (Co2) ont pu être évitées. L'Allemagne a continué son accompagnement dans ce secteur à travers le Programme forêt-environnement qui remplacé le ProPfe dès 2020.

La protection des aires protégées et des espèces en voie de disparition n'est pas en reste ; les parcs dont ceux Bouba Ndjida, de Waza, etc.



« Nous essayons de sensibiliser les camerounais à une conscience verte et la protection de la flore et de la faune. C'est biodiversité qui fait le

charme et la richesse du Cameroun », précise la diplomate allemande Corinna Fricke.

Physique

Echange entre Camerounais et Américains

Une session satellite marquant le début d'une collaboration a été suivie le 5 mars dernier simultanément au Cameroun et aux Etats-Unis.



Une session satellite de la conférence de la société américaine de physique s'est déroulée le 5 mars dernier. Cette session a été animée par le Pr Paul Wafo, enseignant à l'Université de Yaoundé I. Celui-ci explique les raisons d'être de cette initiative. « Depuis l'année dernière, la société américaine de physique s'est engagée à recenser à travers le monde un certain nombre de scientifiques et de pays au sein desquels il y a un développement notable des acti-

vités dans le domaine de la recherche scientifique en physique, l'objectif étant d'organiser des sessions satellites de la rencontre annuelle qui a lieu chaque année aux États-Unis au mois de mars et qui regroupe la plupart des scientifiques du monde. Avec le développement des technologies de la communication, tout le monde ne voyage plus pour les États-Unis. La société américaine de physique a donc fait cette innovation en rendant possible la tenue des sessions hors des

États-Unis, avec diffusion à travers le monde. Cela permet aux participants d'un pays d'écouter les sessions qui passent dans d'autres », indique Paul Wafo.

Parlant des participants, il précise que : « On a les cinq meilleurs physiciens qui ont été sélectionnés dans un domaine bien précis. Pour cette session spéciale, ils s'intéressent à un thème principal qu'est l'analyse des phénomènes non-linéaires et les applications en technologie. Quand nous parlons de technologie, il s'agit vraiment de tous les domaines de la technologie: les capteurs, la communication, la cryptographie, etc. »

Selon le Pr Wafo, « les phénomènes non-linéaires ce sont des phénomènes physiques, naturels ou biologiques qui, lorsqu'ils sont soumis à une certaine excitation, ne répondent pas de manière proportionnelle à l'excitation qui leur a été imposée. Mais la réponse peut être une fonction cathartique ou exponentielle de l'excitation à laquelle ils ont été soumis. C'est comme si on vous poussait et au lieu d'aller à une certaine vitesse, votre vitesse est multipliée par 10 ou plus. » L'universitaire inscrit cette conférence dans la cadre d'un départ d'une collaboration entre les physiciens camerounais et américains, et entre la société camerounaise de physique et la société américaine de physique.

Kenya

The African Academy of Sciences (AAS) launched its new five-year strategic plan anchored on the vision, renewed mission, and core values. The new strategic plan is aligned to the Sustainable Development Goals (SDGs) and the African Union Agenda 2063, which describes the "Africa We Want." The AAS will leverage on science, technology and innovation to address Africa's priorities and socio-economic needs across five key areas: policy and governance, natural sciences, environmental and climate change, health and well-being, social sciences and humanities.

The roadmap adopted by AAS in this strategic plan is clearly outlined to monitor progress and assess impact. Successful implementation of the plan will enable AAS to assert its pan-African leadership 'think tank' advisory role in science and become a premier player in scientific research for African development.

The African Academy of Sciences (AAS) is a non-aligned, non-political, not-for-profit pan African organisation whose vision is to see transformed lives on the African continent through science. Our tripartite mandate is recognising excellence, providing advisory and think tank functions, and implementing key STI programmes addressing Africa's developmental challenges.

Vaccination halves mortality among people infected with Ebola

A study conducted by Epicentre and other research organisations confirms the importance of vaccination against Ebola during epidemics: vaccination reduces not only the risk of infection, but also the risk of death.

Par Corps éditorial



An observational study conducted by Epicentre, Médecins Sans Frontières' medical research and epidemiology centre, the results of which are published in The Lancet Infectious Diseases, shows for the first time that vaccination can halve mortality among people infected by Ebola.

Conducted in collaboration with the Institut National de Recherche Biomédicale (INRB) and the Ministry of Health of the Democratic Republic of Congo

(DRC), this study, which analysed data collected during the 10th Ebola epidemic in the DRC, revealed that of the 2,279 confirmed Ebola patients admitted to an Ebola health facility between 27 July 2018 and 27 April 2020, the risk of dying was 56% among unvaccinated patients but fell to 25% for those who had received the vaccine. This reduction in mortality applied to all patients, regardless of age or gender.

This new study, funded by MSF,

focused on the rVSVΔG-ZEBOV-GP vaccine, the only Ebola vaccine recommended for use during an epidemic. Designed to be administered in a single dose, the rVSVΔG-ZEBOV-GP vaccine is recommended primarily for ring vaccination of people at high risk of exposure during epidemics. This strategy involves vaccinating contacts (ie, people who have had contact with an individual with confirmed Ebola virus disease), contacts of these contacts, and healthcare/frontline workers.

A phase 3 clinical trial conducted in Guinea found that the rVSVΔG-ZEBOV-GP vaccine greatly protects against Ebola virus disease (1). Nevertheless, some people, despite being vaccinated for more than 10 days, the period considered sufficient to develop immunity, still got infected with Ebola virus disease during the 10th Ebola epidemic in the DRC. This underscores the importance of describing not only the vaccine's effectiveness against infection, but also its im-

pact on mortality.

However, its impact on mortality during an epidemic had not yet been assessed, despite the fact that during the 10th Ebola epidemic in the DRC it appeared that some people got infected with Ebola despite having been vaccinated for more than 10 days, the period considered sufficient to develop immunity.

While the goal is to vaccinate people as early as possible during outbreaks, prior to exposure to Ebola virus disease, the results of the Epicentre study show that the vaccine protects against the risk of death from Ebola infection even when people are vaccinated "late", ie, after having been exposed to Ebola virus disease. In addition, no antagonistic effect between vaccination and treatment against Ebola was observed in this study.

"Vaccination after exposure to a person infected with Ebola virus disease, even when administered shortly before the onset of symptoms, still confers significant protection against death,"

explains Rebecca Coulborn, epidemiologist at Epicentre. "The reduced risk of death due to vaccination is in addition to the reduction due to Ebola-specific treatment, regardless of the delay before treatment."

This study provides further evidence of the importance of vaccination against Ebola during the epidemics that regularly occur in sub-Saharan Africa. These are most often caused by the Zaire ebolavirus species, which is associated with high mortality. Since 2019, two vaccines, rVSVΔG-ZEBOV-GP and Ad26.ZEBOV/MVA-BN-Filo, have obtained WHO prequalification against this strain.

"In addition to the direct benefit, our results allow us to consider combining vaccination and treatment of patients who have been in direct contact with a person with confirmed Ebola virus disease in order to reduce the risk of illness and death", says Etienne Gignoux, Director of Epicentre's Epidemiology and Training Department.

Zones humides

Des milieux à protéger absolument

L'intérêt de ces espaces pour l'être humain a une fois de plus été rappelé le 28 février 2024, lors de la commémoration de la journée mondiale à elle dédiée.

Par Sintia Dounang



Les zones humides couvrent environ 6% de la surface terrestre et abritent 40% de toutes les espèces végétales et animales. Sa biodiversité est importante pour la santé et l'alimentation. Au Cameroun, ces zones font partie des zones dont le déclin et la dégradation sont les plus rapides, bien plus avec les activités humaines de plus en plus intensives. Pourtant, les humains en tirent des éléments utiles indispensables à leur survie.

Dans le but de les protéger, le Cameroun se joint chaque année au monde entier pour commémorer la journée mondiale des zones humides (2 février). A cet effet, le ministre délégué auprès du ministre de l'Environnement, de la protection de la Nature et du Développement durable (Minepded), Nana Aboubakar Djalloh, a présidé à

Yaoundé, le 28 février 2024, une rencontre sur le thème : « Les zones humides et le bien-être humain ». Selon lui, « les zones humides sont des écosystèmes vitaux et fragiles à valeur multiples où l'eau est le principal facteur contrôlant l'environnement et la vie végétale et animale y associée. Ce thème montre combien les zones humides et la vie humaine sont interconnectées ».

La Convention de Ramsar est une Convention relative aux zones humides d'importance internationale. Selon elle, « les zones humides sont des étendues de marais, de fagne, de tourbières ou d'eaux naturelles ou artificielles permanentes ou temporaires, où l'eau est stagnante ou courante, douce, saumâtre ou salée, y compris des étendues d'eau marine dont la profondeur à marée basse n'excède pas 06 mètres

». Autrement dit, il s'agit d'une zone du territoire où l'eau est le principal facteur qui contrôle le milieu naturel, les vies animales et végétales associées, profondes de 06 mètres maximum et recouvrant les terres, tel que l'expliquait déjà le Minepded, Hélé Pierre.

Ayant adhéré à cette convention en 2006, le Cameroun compte à date 07 sites Ramsar, que sont : la plaine d'inondation de Waza-Logone dans l'Extrême-Nord, le lac Barombi Mbo dans le Sud-Ouest, la partie camerounaise du Lac Tchad dans l'Extrême-Nord, l'estuaire du Rio del Rey dans le Sud-ouest, la partie camerounaise du fleuve Ntem dans le Sud, et la zone humide d'Ebogo dans la région du Centre. La convention de Ramsar a pour avantages de permettre aux pays membres d'accéder aux outils et mécanismes de sauvegarde des ressources vitales des zones humides ; à un accompagnement dans l'élaboration et l'implémentation des plans d'aménagement des sites Ramsar pour garantir le bien-être des populations riveraines ; à l'expertise et aux opportunités de formation ; participer au partage des connaissances et des approches collaboratives et développées par les conventions internationales, entre autres. Egalement, elle permet de remplir les obligations vis-à-vis d'autres conventions relatives à la biodiversité, les changements climatiques, le commerce des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, la désertification et la dégradation des terres.

Pr Barthélémy Ndongo

« Les zones humides sont détruites par l'urbanisation »

Inspecteur général au Minepded, par ailleurs point focal convention de Ramsar au Cameroun, il estime qu'il est urgent d'améliorer la relation avec les zones humides en vue de préserver le capital de bien-être que constitue ce milieu

Par Sintia Dounang



Le monde entier a commémoré récemment la journée mondiale des zones humides. Quelle est son importance pour le bien-être humain ? Merci pour l'opportunité que vous nous donnez de relever l'importance des zones humides pour le bien-être humain. Voyez-vous, comme dit l'adage, l'eau c'est la vie et les zones humides regorgent effectivement des ressources en eau qui nous permettent de nous alimenter, de nous abreuver, d'avoir des ressources halieutiques, d'avoir des produits pharmaceutiques, etc. Ce sont des terrains inondés ou gorgés d'eau douce, regorgeant un potentiel considérable sur le plan socio-économique des plantes médicinales,

matériaux de construction, etc. Dans un pays comme le Cameroun nous savons que l'essentiel de notre production énergétique vient des zones humides. Et qui dit énergie dit développement. C'est dire donc que ces zones, non seulement intègrent le bien-être humain, mais aussi tout ce qui contribue au développement de l'être. Ces milieux à travers leurs richesses assurent des fonctions de régulation et de production des services pour le bien-être de l'humanité. Ce sont des zones éponge agissant comme des filtres. Ces zones sont pourvoyeuses de ressources en eau pour le bétail, l'irrigation des cultures, l'hydroélectricité, etc. Elles fournissent également des services écosystémiques tels que la régulation hydrologique, le tourisme nautique, la fourniture d'énergie, la production d'aliments, entre autres.

Quelles sont les principales menaces auxquelles font face ces environnements aujourd'hui ?

Les zones humides subissent de nombreuses menaces. Au Cameroun, nous avons l'urbanisation qui a pris un tournant tel qu'on met du béton partout, on remblais toutes les zones humides

et cela entraîne la résurgence des inondations avec tout ce que cela entraîne comme risques sanitaires, risques alimentaires et insécurité des populations. Nos zones humides subissent de nombreuses agressions dont les remblaiements, les comblements, les ruptures de structures urbanistes. La pratique de l'agriculture non durable, qui constitue de graves atteintes aux écosystèmes et des zones humides. Situation exacerbée par les effets du changement climatique.

Comment les préserver ?

Il est urgent d'améliorer la relation avec les zones humides en vue de préserver le capital de bien-être que constitue ce milieu. Pour préserver les zones humides, il faudrait agir sur plusieurs leviers, d'abord celui de la conscientisation pour que les uns et les autres reconnaissent l'importance de ces milieux et développent une relation saine avec ces écosystèmes. Le second volet c'est de faire des aménagements qui intègrent dans le développement paysager la préservation des zones humides, et le troisième élément, non moins essentiel qui est de lutter contre toute forme de dégradation des sols.

Prévisions des paramètres climatiques Cinq zones agro-écologiques du pays concernées

Afin de remédier aux effets néfastes du changement climatique, ces risques et impacts, l'Observatoire national sur les changements climatiques a élaboré la 26e édition de son bulletin saisonnier de prévisions climatiques pour les mois de mars, avril et mai 2024 pour les cinq zones agro-écologiques des 10 régions. Au vu de la situation climatique globale attendue pour les mois de mars, avril et mai 2024, et de l'analyse de la dynamique spatio-temporelle du climat au Cameroun réalisée par l'Observatoire national pour les changements climatiques (Onacc) sur la même période de 1950 à 2015, il est attendu pour les mois suscités : une continuité de la saison sèche dans la zone soudano-sahélienne (régions du Nord et de l'Extrême-nord), marquée toutefois par une probabilité élevée d'enregistrer des pluies sporadiques dans certaines localités ; une effectivité des saisons de pluies à partir du mois de mars dans le grand Sud du pays (régions du Centre, de l'Est, du Sud, de l'Ouest, du Nord-ouest, du Littoral et du Sud-ouest). Cette effectivité de la saison des pluies sera cependant marquée par une abondante pluviométrie dans ces régions par rapport à la moyenne historique enregistrée pendant la même période de 1950 à 2015 ; une augmentation des températures moyennes sur l'étendue du territoire national par rapport à la même période de mai 1950 à 2015, avec un risque élevé d'enregistrer des cas de canicules (nombre de jours successifs, avec des températures supérieures à 30°C).

Risques et impacts dans les secteurs d'intérêt Agricature

Un risque d'enregistrer : une augmentation de l'érosion des sols cultivés dû aux fortes pluies plus particulièrement dans les localités d'Ambam, Nyabizan, Ebolowa, Eséka, Mbalmayo, Benakuma, Fundong, Bamenda, Bambalang, Widikum, Batcham, Dschang, Yaoundé ; un accroissement des mauvaises herbes et des flambées des maladies dues aux fortes pluies ; des cas d'engorgement des cultures dans de nombreuses localités ; des cas de baisse d'efficacité des traitements de pesticides dans de nombreuses localités.

Dans le secteur santé

Un risque élevé d'enregistrer : des cas de dermatites chez les enfants, suite à la chaleur ; une flambée des cas de paludisme, en raison de l'exposition des populations aux piqûres de moustiques durant les nuits chaudes ; une augmentation du nombre des cas de maladies respiratoires (grippe, rhume...) et cardiovasculaires, surtout chez les enfants, les personnes âgées et les femmes enceintes entre autres. Les secteurs de l'Elevage, de l'Eau et de l'énergie, du Tourisme, des Travaux publics, ne sont pas en reste.

Kinshasa

La ville de Kinshasa en République Démocratique du Congo a été choisie par la Co-facilitation des république française et gabonaise du bassin du Congo pour accueillir du 03 au 06 juin 2024, la 20e réunion de la Facilitation pour les forêts du bassin du Congo.

Récompense

L'Irad remporte un prix à Paris

Le café 100% arabica bio de l'Institut de recherche agricole pour le développement que dirige le Dr Noé Woin a remporté le prix "Coup de cœur des agriculteurs du monde", le 26 février 2024 en France.

Par Label Enyengué

Cette distinction est synonyme de meilleur café moulu de toutes les buvettes provenant des pays de la planète pour célébrer la 60ème édition du Salon international de l'Agriculture (Sia) au parc des expositions de Paris, Porte de Versailles, du 24 février au 03 mars 2024. Sous le thème évocateur : «Sols et terres : la vie entre nos mains». En effet le café de l'institut, bras séculier de l'État du Cameroun en matière de développement agricole a, après testings d'un jury international opérant dans la pure discrétion des yeux des participants, fait l'unanimité des dégustateurs qui n'en fi-

nissaient, du début à la fin ce rendez-vous mondial des seigneurs de la terre. D'après les responsables de l'Irad, cette précieuse boisson chaude est une production des parcelles expérimentales des structures opérationnelles de Foubot (Ouest) et de Santa (Nord-ouest). Sans visiblement faillir aux normes en la matière, il est torréfié et conditionné par le Laboratoire de technologie agro-alimentaire (Ltaa) de Nkolbisson (Yaoundé). En plus de ce café doux, la délégation conduite par le Dg a mobilisé d'autres prouesses de la recherche agricole camerounaise de ces dernières

décennies pour marquer son passage à cette foire très courue.

Il est à relever que le Cameroun, à travers l'Irad, n'est pas à son premier sacre à l'international. Déjà en avril 2016, à la 44ème édition du Salon mondial d'inventions de Genève en Suisse, cet institut de référence en Afrique a, haut la main, remporté quatre (04) médailles d'or en faveur de quatre obtentions végétales : le sorgho (variété Cs54), le manioc (variété 8034), la patate douce (variété Tib1) et le maïs (variété Coca Sr). L'Irad compte aussi de nombreuses distinctions en Afrique.



Campagne agricole 2024

Priorité sur la recherche des solutions aux impacts négatifs

Par Cérés Belinga



Les prévisions climatiques pour les mois de mars, avril et mai 2024 indiquent une augmentation des quantités de précipitations dans les régions du Centre, l'Est et du Sud (zone à pluviométrie bimodale) dans les régions du Littoral et du Sud-ouest (zone à pluviométrie monomodale) et les régions de l'Ouest et du Nord-ouest (zone des Hauts Plateaux). Le 6e rapport du Groupe d'experts intergouver-

nemental sur l'évolution du climat de 2022 confirme l'évidence des changements climatiques et ses impacts néfastes sur le développement socioéconomique et sur les écosystèmes. Ce rapport révèle particulièrement le caractère très vulnérable de l'Afrique aux changements climatiques et souligne les nombreux impacts que subit déjà le continent. En 2011, 12,4 millions de personnes souffraient de famine à Djibouti, en Ethiopie, au Kenya

et en Somalie d'après la Fao. Dès lors, la recherche des solutions aux impacts négatifs sur les secteurs de développement dus aux perturbations climatiques devenait une priorité pour les États africains.

Au Cameroun, les changements climatiques se manifestent entre autres par une perturbation des dates de démarrage et de fin des saisons de pluies, la baisse des quantités de pluies, la mauvaise distribution du nombre de jours de pluies, la multiplication de plus en plus récurrentes et catastrophiques des situations météorologiques extrêmes, (inondations, sécheresses, vents violents, tempêtes de sable et de la brume sèche...). Tous ces effets du changement climatique ont pour corollaire la perturbation des activités agricoles et d'élevage, la recrudescence des pathologies des plantes cultivées, la perte de la biodiversité, les conflits dans la gestion des ressources natu-

relles, l'insécurité alimentaire, la migration des populations et la dégradation des écosystèmes. L'absence des prévisions et des informations de références sur ces aléas augmente la vulnérabilité du pays vis à vis des changements climatiques (Pnacc 2015. Communications nationales 2005 et 2014. Pan-Lcd 2006. Nbsap 2012). Le Cameroun, conscient des enjeux de ce phénomène planétaire pour son développement socioéconomique, s'est engagé dans les processus d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques notamment la ratification de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques, l'adhésion au Protocole de Kyoto et tout récemment, la signature et la ratification de l'Accord de Paris. Afin de mieux suivre les engagements qu'il a pris dans le cadre des Conventions et Protocoles sus-indiqués, le chef de l'État a créé et opérationnalise l'Observatoire national

sur les changements climatiques (Onacc) et lui a confié la mission principale de "Suivre et d'évaluer les impacts socio-économiques et environnementaux des changements climatiques, et de proposer des mesures de prévention, d'atténuation et/ou d'adaptation aux effets néfastes et risques liés à ces changements". Ainsi, l'Observatoire, en collaboration avec le ministère de l'Agriculture et du développement rural (Minader) produit chaque année un calendrier agricole. Celui-ci constitue un outil d'aide à la prise de décisions et d'appui-conseil pour les activités agricoles et d'adaptation aux effets des changements climatiques. Pour la saison qui démarre ce mois de mars en cours à mai prochain, des calendriers agricoles spécifiques des zones forestières à pluviométrie monomodale et bimodale, ainsi que la zone des Hauts Plateaux ont été produits.

Sciences Watch

Récépissé N°151/RDPOP/SAJJP
Site web :
<http://www.scienceswatchinfos.org>

Siège :
Msazomo NIU :
P107215122314B

Directeur de publication
a.i Pierre Ulrich Edong
Tél.: 00237 691 834 358

Coordonnatrice de la Rédaction
Adrienne Engono Moussang
Tél.: 00237 677841309

Rédaction
Label Enyengué
Kenfack T.
Minougli

Roselyn Enambong T.
Clara Mbouh
Nadia Abiyé M.
Mformi Sonde Kinsai
Uypeg Sammous

Correspondants
France : Odile Grée
Egypte : Rawnaa AlMasry
Rwanda : Aimable Twahriwa
Sénégal : Irène Gaouda

Relecture
Sandrine Bassong Andong
Cédric Noubissie N.

Montage
Edipress Communications
699 83 06 67

Impression
JV-Graph
Imprimerie

Antimicrobiens

Le Ministre de la Santé Publique, Manaouda Malachie, a présidé le 07 février 2024 la présentation du protocole projet de groupe de la 2e cohorte de la formation du Cameroon Field Epidemiology Training Program (Cafetp) niveau intermédiaire, portant sur la résistance aux antimicrobiens (Ram) au Cameroun. La Ram est un problème de santé majeur de priorité mondiale qui fait environ 700 000 décès dans le monde chaque année. L'on pourrait atteindre 10 millions en 2050 si rien n'est fait. Grâce à l'approche « One Health (une seule santé) », le Cameroun a mis en place la surveillance sentinelle de la Ram dans 17 sites.

Enquête

Une enquête Camphia pour l'évaluation de l'impact du Vih et du Sida sur l'ensemble du territoire camerounais se prépare. Son objectif est d'estimer la prévalence régionale du Vih et d'évaluer les progrès réalisés pour l'atteinte des objectifs 95-95-95. Des 2500 zones configurées, 512 seront sélectionnées comme échantillon de l'enquête. Des applications de géolocalisation, de saisie ont été développées et seront incorporées aux tablettes destinées à l'opération. 05 laboratoires centraux et 48 laboratoires satellites seront sélectionnés pour les analyses biomédicales. Il y aura aussi la mise à niveau de ces laboratoires.

Le Cœur

La majorité des patients d'hypertension artérielle s'ignorent souvent. Ce n'est qu'après une crise qu'ils se rendent compte qu'ils sont atteints d'une hypertension artérielle. Les spécialistes recommandent de se faire consulter au moindre signe avant-coureur ou de manière routinière au moins à chaque tour à l'hôpital. Difficultés à respirer, palpitations, gonflement d'un segment du corps, toux persistante envie d'uriner plusieurs fois dans la nuit sont entre autres signes d'alerte qui peuvent cacher une ou plusieurs maladies du cœur. L'hypertension artérielle (Hta) est la première maladie du cœur. Au-delà de 140/90mmHg (millimètre de mercure), ce risque devient significatif pour faire un accident vasculaire cérébral (Avc). Il est conseillé de prévenir en évitant les facteurs de risque tels que l'obésité, les mauvaises habitudes alimentaires, la consommation de tabac et le manque d'exercice physique parce que le traitement est très onéreux.

Paludisme

Fédérer les énergies dans l'urgence

Un engagement pris par les ministres de la Santé des pays les plus touchés par cette maladie le 6 mars dernier à Yaoundé pour une action concertée en faveur de son éradication.

Par Arthur Mvogo



L'engagement pris par les représentants des 12 pays concernés (Burkina Faso, Ghana, Mali, Mozambique, Niger, Nigeria, Ouganda, République démocratique du Congo, Tanzanie, Soudan de Khartoum, l'Inde et le Cameroun) à travers la Déclaration de Yaoundé repose sur sept différentes actions : renforcer la volonté politique pour l'augmentation des ressources nationales consacrées à la lutte contre le paludisme ; assurer

l'utilisation de l'information à des fins stratégiques ; fournir de meilleures orientations techniques ; renforcer la coordination et l'action multisectorielle ; renforcer les systèmes de santé nationaux ; établir des partenariats fondés sur la collaboration pour la mobilisation des ressources, la recherche et l'innovation et garantir l'existence d'un mécanisme efficace de responsabilisation concernant le paludisme. Parce que la Déclaration de Yaoundé

est un engagement politique en actions et en ressources financières, toutes ces actions devraient permettre d'inverser les tendances actuelles de la maladie et de mettre fin aux décès y relatifs d'ici 2030. Tels est le souhait des participants à cette rencontre internationale de haute importance. C'est d'ailleurs l'objectif poursuivi pour cette conférence ministérielle sur le paludisme ouvert le 6 mars dernier au Palais des congrès de Yaoundé par le Premier ministre, Joseph Dion Ngute, au nom du président de la République. Cette haute représentation démontre à suffisance la détermination du Cameroun exprimée au plus haut sommet, de mettre le paludisme hors de nos frontières. En effet, avec un taux de prévalence de 26,1/100 en 2022, plus de 2 millions de cas et 1756 décès dus au paludisme en 2023, le Cameroun fait partie des 11 pays ayant le plus lourd fardeau dans le monde. Ce n'est donc pas un hasard si l'Organisation mondiale pour la santé (Oms) et ses partenaires ont choisi le Cameroun pour ce grand moment. A travers deux sessions portant sur les thématiques "Situation, progrès et défis concernant le paludisme, la stratégie et riposte pour prévenir la mortalité palustre en Afrique", les différents intervenants et participants ont réfléchi sur les voies et moyens à adopter pour l'éradication du paludisme en Afrique.

Santé mentale

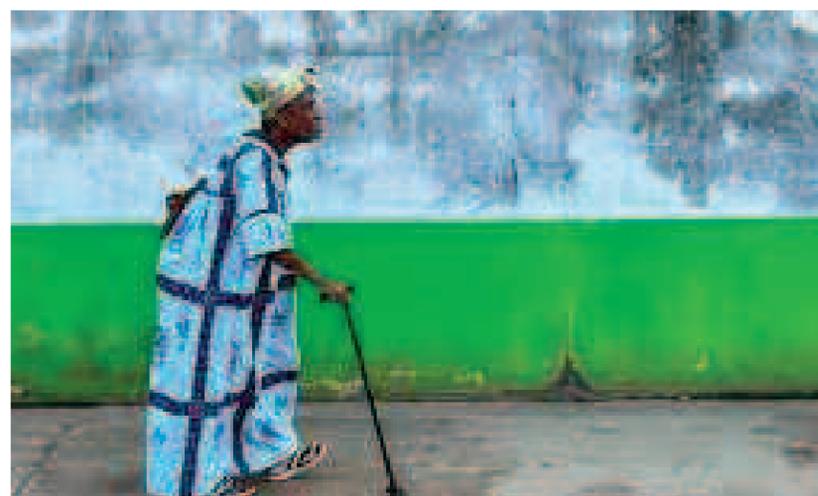
De femmes du troisième âge en souffrance

Ces personnes déjà réduites pour assumer leur autonomisation sont souvent abandonnées dans des maisons de retraite.

Uppei Samouss

Dans une maison de retraite à Yaoundé, deux vieilles dames crient à tue-tête. L'une d'elles, très intéressée par la lecture demande que des visiteurs lui apportent des journaux et des livres pour meubler ses heures d'insomnie. Les visiteurs, se regardent, tout ahuris. La dame va les éclairer : « je suis ancien cadre de l'administration camerounaise. J'ai pris normalement ma retraite. J'ai des enfants qui gagnent bien leur vie. Mais, j'ai été conduite ici parce que leurs enfants ne supportent pas ma présence chez eux », indique la vieille dame. A cause de son bavardage, confie-t-elle, elle a été qualifiée de « folle » et bonne pour l'isolement. Un bavardage que supportent pourtant les responsables de la maison de retraite, qui tant bien que mal, essayent de combler ce manque d'affection familiale.

Seulement, selon Justine Laure Menguene, Médecin psychiatre, sous-directeur de la santé mentale au ministère de la Santé Publique, « le problème de stigmatisation, de marginalisation, les problèmes affectifs, les problèmes d'ordre professionnel qui vous donnent le dégoût de vous rendre à votre lieu de travail. Si ce mal être



n'est pas bien géré, on tombe dans la maladie mentale. Il peut y avoir la dépression. » « L'attention, l'écoute et la communication sont les maîtres-mots pour dompter les maladies mentales. Les familles doivent se prêter à cette règle », à en croire la spécialiste. Le gouvernement, au travers du ministère de la Santé publique en collaboration avec la mairie de la ville de

Yaoundé, a mis sur pied un dispositif pour la prise en charge des personnes souffrant d'affections mentales errant dans les rues. Le dispositif est installé à l'Hôpital Jamot de Yaoundé. L'on y trouve des salles d'hospitalisation équipées qui ont été aménagées. Plus de 100 personnes avaient trouvé place dans ce cadre. Mais les personnes âgées restent encore à l'abandon.

Industries extractives

CARTON ROUGE POUR LE CAMEROUN

Le pays a été suspendu de l'Initiative pour la transparence dans le secteur des industries extractives (Itie).

Par ICE

L'annonce a été faite le 1er mars dernier ; la suspension du Cameroun du processus. La décision court jusqu'en 2027, le temps pour le pays de corriger les griefs qui lui sont reconnus. Le Cameroun est reproché de ne pas impliquer la société civile ainsi que les contraintes imposées par le gouvernement en termes de liberté d'expression et de liberté d'association. En un mot, l'opacité qui favorise la corruption même si certains relèvent que des efforts pour la disponibilité des données sur les paiements déclarés par les entreprises du secteur extractif, y compris la société publique nationale pétrolière, et sur les revenus perçus par les entités gouvernementales appropriées. Mais, la gestion de l'affaire Glencore révélée par Me Akere Muna renseigne à suffisance sur le fonctionnement de ce secteur.

Dans le Communiqué signé des responsables de l'Initiative l'on peut lire que : « Des faiblesses sont notées dans l'engagement de la société civile dans l'Itie et dans sa capacité à utiliser le processus pour influencer la prise de décision publique. Ces défis sont liés à un manque de responsabilité de la majorité des représentants de la société civile au sein du groupe multipartite (Msg) et à des problèmes de gouvernance plus larges ».



« Il faut une collaboration étroite entre les services compétents. Le Cameroun doit savoir sur quoi va reposer sa vision du développement d'ici 2030. Est-ce la forêt, l'agriculture, les mines ou alors la combinaison de tous ces éléments. » Le conseil est d'un défenseur de l'environnement.

En plus de l'opacité caractérisée et de la corruption, le secteur des industries extractives du Cameroun est entaché d'irrégularités, souvent dénoncées aussi bien par les médias que la société civile. Des sites envahis par des trous béants causant des chutes et des décès des populations riveraines, l'utilisation des substances

dangereuses qui contribuent à la pollution des cours d'eau et de la nappe phréatique, le travail des enfants dans les trous miniers et celui des femmes sans moyens de protection, etc. Le journal « Jeune Afrique » dans sa parution du 10 janvier 2018 révélait que 43 personnes étaient décédées dans les sites miniers abandonnés et non réhabilités. Le journal Eco Matin du 14 juin 2022, pour sa part, mentionnait 192 morts dans les différents sites d'exploitation artisanale de l'or entre 2014 et 2022. Face à la presse le 04 novembre 2023, l'Association « Nature and Justice (N&J) », par la voix de sa présidente Adrienne Engono Moussang,

interpellait les autorités camerounaises à revoir les conditions de travail dans les différents chantiers miniers. L'appel était fait pour : combattre la corruption dans le secteur minier ; renforcer les mesures pour la promotion de la non-violence sur et hors Des sites ; protéger les populations riveraines contre la spoliation de leurs terres ; Limiter la pollution des cours d'eau ; combattre le travail des enfants ; respecter les droits des femmes ; restaurer les sites après exploitation ; limiter l'utilisation des produits dangereux et toxique et protéger les travailleurs contre les abus des employés.

Espace trucs et astuces

Par Minougli

LE CITRON

- Un citron chauffé au four à micro-ondes pendant 15 secondes donnera ensuite deux fois plus de jus.

- Un jus de citron tous les matins, avec un peu d'eau tiède, à boire à jeun : le jus de citron purifie le foie. Nul doute que si votre foie est en forme, cela va se voir sur votre mine, qui deviendra éclatante ainsi qu'un teint plus radieux.

- Enlever une tache de transpiration : Pressez le jus de citron directement sur la tache de transpiration. Frottez à l'aide du citron. Saupoudrez la tache avec du bicarbonate de soude et frottez à nouveau. Laissez agir pendant 45 minutes minimum et mettez votre

vêtement à laver en machine.

- En panne de déodorant ? Utiliser une tranche de citron en l'appliquant sur ses aisselles permet d'éliminer les mauvaises odeurs très efficacement.

- Nettoyage de la maison : récupérer des peaux de citrons qu'on a pressés, les mettre dans des pots et remplir de vinaigre. Laisser mariner 2 semaines et le vinaigre sentira meilleur et sera encore + efficace pour nettoyer (éliminer le calcaire, nettoyer les robinets, l'inox, l'intérieur du frigo, etc.)

- Il vous donne une bonne haleine : la saveur du citron fraîche rafraîchit l'haleine et en prime les gençives adorent la vitamine C du

citron.

- Pour les conserver plus longtemps : mettez-les au réfrigérateur dans une boîte hermétiquement fermée, ou dans un bol d'eau fraîche que vous changerez de temps en temps

LE DENTIFRICE

- Idéal pour Nettoyer les joints du carrelage

- Rien de Mieux Pour Effacer les Traces de Crayon sur les Murs

- Pour enlever les taches d'Encre et de Rouge à lèvres sur les Vêtements

- Pour Nettoyer la Semelle de Votre Fer à repasser

- Contre les Boutons (dès l'apparition du bouton, le couvrir de pâte

dentifrice qui l'assèchera)

- Blanchissez Vos Ongles Grâce au Dentifrice

- Nettoyez les Phares de Votre Voiture avec du Dentifrice

- Nettoyer Ses Bijoux en Argent avec du Dentifrice

ELOIGNER LES FOURMIS ET AUTRES INSECTES

METHODE 1 :

Utiliser des épluchures de concombre à l'intérieur de la maison pour éloigner et chasser les fourmis - écologique et sans danger pour les animaux et les enfants.

METHODE 2 :

Disposez aux endroits stratégiques : devant la porte, encadrement fenêtre, etc... Un filet de bicarbonate

de soude, ou des petits tas ça -et -là tout autour de la maison. Cela a pour effet de perturber leurs phéromones, et elles iront voir ailleurs.

METHODE 3

Si vous avez de la lavande dans votre jardin, profitez-en pour l'utiliser contre les mouches. Celles-ci sont repoussées par l'odeur. Déposez des sachets de lavande dans toutes les pièces de votre maison. C'est un excellent répulsif anti mouches.

METHODE 4

Pour éloigner les mouches, vous pouvez placer sur la table ou dans votre environnement, un saladier rempli d'écorces de citron ou d'oranges.